

somme consignée à la CDC par notaire

Par laperriere, le 14/12/2019 à 08:37

Bonjour,

Une somme de plus de 30 000 € a été mise en consignation à la "Caisse des Dépôts et Consignation" par le notaire.

Le notaire devait me restituer cette somme en août dernier, mais rien à ce jour malgré plusieurs relances.

Comment m'assurer que cette somme est toujours en consignation et qu'elle na pas disparue. Merci

Par Visiteur, le 14/12/2019 à 19:00

Bonjour,

Vous étiez passé semble-t-il par la chambre des notaires, donc je vous conseillerais de repasser par cette voie.

Par laperriere, le 15/12/2019 à 07:17

Bonjour et merci

Je vais recontacter la Chambre des Notaires.

J'espère obtenir satisfaction, sinon je ne sais pas que faire.